

**Convention de partenariat relative à la Création d'un DASAT Artistique
(métiers du théâtre)
Dispositif d'Accompagnement par un Service d'Aide par le Travail**

Ni ESAT traditionnel ni Entreprise Adaptée mais un espace inclusif pour les situations singulières (projet expérimental soutenu par l'Agence Régionale de Santé Grand Est).

L'art, outil de réhabilitation et d'inclusion socio-professionnelle en faveur de personnes en situation de handicap psychique et mental.

Entre,

Le Carrefour d'Accompagnement Public Social (appelé le CAPS dans la présente convention),
Situé au 4 rue Léon Parisot – 54110 Rosières-aux-Salines – 03 83 48 14 12,
Représenté par son Directeur général, Monsieur Jean-Pierre BOISSONNAT,
N° SIRET : 26 54 015 050 000 10 – Code APE : 8722 A

Et,

ESPOIR 54 (appelé Espoir 54 dans la présente convention),
Situé au 28 bis rue Courtot de Cisse – 54000 Nancy – 03 83 55 00 00,
Représenté par sa Présidente, Madame Annie MOLON,
N° SIRET : 43 36 763 920 007 2

Et,

La Compagnie Tout Va Bien (appelée Cie Tout Va Bien dans la présente convention),
Située au 38 sentier du Clos Chatton – 54000 Nancy – 06 86 98 84 14,
Représentée par son Président, Monsieur Fabrice SCHOCH,
N° SIRET : 48 42 186 230 001 1 – Code NAF : 9001 Z

I. Préambule

Convaincus de l'intérêt du théâtre comme moyen d'épanouissement de la personne handicapée et plus encore de la valeur artistique que représente le geste théâtral de cet acteur différent, le CAPS, Espoir 54 et la Cie Tout Va Bien s'associent afin de développer et promouvoir le travail de recherche artistique et de création théâtrale pour contribuer à renouveler les modes de représentation de ces acteurs hors du commun au sein d'un DASAT artistique (Dispositif d'Accompagnement par un Service d'Aide par le Travail) autour des métiers du Théâtre.

Le développement de ce DASAT Théâtre (porté par le CAPS) parallèlement à celui de la Cie Tout Va Bien, est très spécifique car il est lié pour l'essentiel à une reconnaissance artistique du milieu professionnel théâtral.

Cette particularité confirme l'importance de ce projet et lui ouvre de ce fait des perspectives très intéressantes.

Le travail artistique réalisé au sien du DASAT Théâtre est caractérisé par quelques éléments :

- Chaque acteur est particulier et les spectacles sont conçus avec et grâce à chacun d'entre eux. La présence de ces acteurs est constitutive de la création elle-même. Il s'agit bien là d'un acte singulier qui n'a pas de modèle et qui constitue la condition nécessaire à un authentique acte de création,
- Le temps de préparation et de répétition est à chaque fois un apprentissage. Aucune pièce n'est la duplication de la précédente,
- Le travail de création est à chaque fois une invention de formes dont les conséquences peuvent agir sur différents paramètres : l'organisation du travail, le lieu de travail, le coût du travail.

Objet de la convention

Afin de permettre l'existence de cette expérience unique autour d'un DASAT théâtre, le CAPS, Espoir 54 et la Cie Tout Va Bien contribuent, chacun par des apports spécifiques.

Cette convention a pour objet de définir les grandes lignes de ce projet, les responsabilités de chacun, les moyens nécessaires à sa réalisation ainsi que leurs répartitions. Elle doit prendre en compte les spécificités suivantes :

○ Durée de l'activité professionnelle

L'une des originalités de cette « compagnie » réside dans la permanence des acteurs ; elle permet un approfondissement rare de la question du théâtre.

○ Création artistique

Le DASAT théâtre contribue à la création de spectacles dont la particularité est de mettre en scène des acteurs (travailleurs) en situation de handicap mental et psychique. Ces créations ont pour ambition de questionner et de renouveler les modes de représentations théâtrales.

○ Formation

Chaque acteur (orienté obligatoirement par la MDPH) se doit d'être en mouvement et en recherche permanente (parcours). La formation reste une des ressources essentielles du travail. Il s'agit à la fois d'être en formation et aussi de pouvoir retransmettre son savoir.

II. Modalités

○ Le fonctionnement

L'originalité de ce dispositif vient de la complémentarité entre une structure théâtrale professionnelle comme la Cie Tout va bien et le DASAT théâtre du CAPS.

Le CAPS assure l'accompagnement socio-professionnel des acteurs au quotidien et le travail d'apprentissage et de formation en étroite collaboration avec Espoir 54.

La Cie Tout Va Bien prend en charge les aspects plus spécifiquement professionnels comme la création et les relations avec le milieu artistique.

Par ailleurs, il est à noter l'exclusivité réciproque entre le CAPS et la Cie Tout Va Bien. En effet, le volet artistique du dispositif étant confié à la Cie Tout Va Bien de manière exclusive par le CAPS, la Cie Tout

Va Bien s'engage à ne pas travailler avec un autre ESAT que celui du CAPS. Les deux parties s'engagent à être solidaires durant toute la durée du projet

○ La création et la diffusion

L'élaboration de la création sera du ressort de la Cie Tout Va Bien. Chaque création étant particulière, les modalités de travail ainsi que la participation financière de chacun des partenaires fera l'objet d'un accord préalable.

Coût du détachement des comédiens du DASAT théâtre du CAPS :

Dans le cadre des représentations, le coût du détachement des comédiens de DASAT théâtre correspond à :

- 1200 € / par jour de représentation, pour l'ensemble des comédiens et accompagnateurs du DASAT théâtre (versement au CAPS sur présentation par ses soins d'une facture annuelle),
- 200 € / par jour de représentation, pour 1 comédien et 1 accompagnateur du DASAT théâtre (versement au CAPS sur présentation par ses soins d'une facture annuelle),

Le détachement des comédiens du DASAT théâtre est facturé par le CAPS à la Cie Tout Va Bien, soit forfaitairement par jour de représentation.

Le rôle de la Cie Tout Va Bien est de :

- Rechercher des financements auprès du milieu culturel pour la création et la diffusion des spectacles,
- Centraliser l'ensemble des dépenses et des recettes inhérentes au budget de la production,
- Communiquer et produire des supports de communication autour des activités de la compagnie,
- Coordonner les aspects pratiques liés à la vie du spectacle : règlement des moyens de transport, de logement et de repas, recrutement des équipes techniques et artistiques, établissements des contrats et des plannings (en étroite collaboration avec les professionnels du CAPS : Chef de service et accompagnateur),
- Encadrer la formation des travailleurs du DASAT théâtre grâce à l'intervention régulière de l'équipe professionnelle artistique, technique et administrative de la Compagnie Tout Va Bien : metteur en scène (Madame Virginie MAROUZÉ), chorégraphe, interprètes, scénographe, musicien, techniciens, costumière, administratrice Coordonner les coopérations artistiques impliquant les comédiens du DASAT théâtre et l'accompagnateur du CAPS.

La Cie Tout Va Bien transmettra au DASAT théâtre du CAPS les plannings de création et de diffusion. Les deux partenaires établiront en concertation les plannings de travail des comédiens.

○ L'accompagnement socio professionnel et éducatif

L'accompagnement socio professionnel et éducatif est sous la responsabilité directe du DASAT théâtre du CAPS en lien avec Espoir 54.

Le rôle du CAPS est ainsi de :

- Prendre en charge et accompagner quotidiennement le travail des comédiens (usagers),
- Préparer les comédiens au travail de création et de représentation (échauffement, training, apprentissage du texte, ...), en lien avec les professionnels de la Cie Tout Va Bien,
- Coordonner les aspects pratiques et de prise en charge des acteurs (réunions de préparation préalables), organiser les réservations relatives aux moyens de transport, etc., lors des déplacements à l'extérieur telles que tournées, résidences.

A chaque rentrée, les partenaires mettront en réflexion le projet socio-éducatif avec le(s) moniteur(s) et les services concernés par l'activité du DASAT théâtre du CAPS.

Il visera à prendre en compte :

- Le développement de l'activité et les nouveaux rythmes de travail qu'ils occasionnent,
- Les liens de l'atelier avec les foyers, le reste de l'établissement et la Cie Tout Va Bien,
- La formation continue des comédiens et l'intégration de nouveaux comédiens.

○ Le Lieu et le matériel

Le lieu de travail se situe Rue Marcel Simon – 54320 MAXEVILLE.

Les travailleurs (usagers) et encadrants sont accueillis au quotidien dans ce lieu de travail qui est aussi le lieu de pratique en cas d'intervention de l'équipe professionnelle de la Cie Tout Va Bien.

La Cie Tout Va Bien assure le suivi du matériel, son stockage, ainsi que le recensement des besoins de révision et de mise aux normes. Elle assure les décors qui sont en sa propriété et qui sont stockés sur site ; une liste de ces éléments de décor sera établie chaque année et communiquée par la Cie Tout Va Bien au DASAT théâtre.

○ La formation

Elle est l'un des éléments décisifs dans l'évolution du DASAT théâtre du CAPS ; aussi chaque partenaire y apportera un soin tout particulier.

Un plan de formation sera établi ultérieurement en faveur des acteurs sous la responsabilité de la Cie Tout Va Bien et du DASAT théâtre du CAPS lors des réunions portant sur le projet socio-professionnel et éducatif.

La formation est dispensée par les acteurs.

Pour les personnes en situation de handicap :

Il s'agit de mettre en place au sein du CAPS et/ou d'Espoir 54 voire à l'adresse d'autres organismes, une proposition de formation au théâtre, dispensée par les acteurs du DASAT (sous l'impulsion des professionnels dédiés du CAPS) pour les personnes en situation de handicap. Les modalités sont à préciser chaque année.

Dans le cadre d'ateliers en milieu scolaire, auprès des étudiants et autres :

Le DASAT théâtre peut participer à des projets d'éducation artistique et culturelle auprès d'établissements du premier et second degré. Ces ateliers ont une double dimension, artistique et sociale.

A ce titre ils exigent la présence en plus des comédiens, de l'animateur du DASAT théâtre ainsi que des artistes intervenants.

Le premier étant référent sur les questions socio-professionnelles et les seconds sur les questions artistiques. Les modalités sont à affiner en fonction de chaque projet avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires concernés.

Le CAPS, en qualité de porteur du dispositif, se chargera d'effectuer les facturations auprès des établissements concernés et veillera à leur encaissement directement (prestations de service, etc.).

○ Le recrutement de nouveaux acteurs / départ en retraite

Le métier d'acteur demande une formation complète par apprentissage qui exige à l'occasion du renouvellement d'un comédien une anticipation de plusieurs années afin de former de nouvelles recrues.

Il sera élaboré une procédure de recrutement visant à renouveler et former de nouveaux acteurs. A cette fin, les signataires de cette convention s'accordent sur un planning prévisionnel de départs et de remplacements (avenant).

La mise en œuvre de ce recrutement ayant lieu sur la durée de la convention en fonction des besoins de renouvellement d'acteur(s).

○ Le financement

Chaque année sera établi un plan de financement dédié prenant en compte les apports spécifiques de chacun pour la réalisation de ces objectifs. La part plafonnée de chacun des partenaires sera évaluée :

- Pour Le DASAT théâtre du CAPS (cf. budget pluriannuel joint en annexe 1),
- Pour la Cie Tout Va Bien à : 61 000 € en évaluation de la participation de la Cie Tout Va Bien + 1 200 € par représentation (cf. annexe 2 jointe à titre indicatif).

○ La durée

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature par les trois parties. Elle est renouvelable, au regard des évaluations annuelles, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties (avec un délai de prévenance de 1 mois).

La coopération et le partenariat entre les trois structures évolueront en fonction de leurs besoins réciproques, évoqués dans le cadre des évaluations annuelles, sur la base d'avenants si besoin à la présente convention.

Les avenants seront convenus et arrêtés par les trois signataires. Ils pourront aussi être complétés par des annexes telles que prévues dans la présente convention.

Chaque fin d'année, les partenaires se retrouvent pour faire le bilan (évaluation) de l'année écoulée et pour fixer les projets et les échéances de l'année suivante.

Fait à Rosières-aux-Salines, le 30 décembre 2019

En 3 exemplaires dont un remis à chaque partie signataire.

Toutes les pages de cette convention doivent être paraphées par chaque partenaire.

Pour le CAPS
Le Directeur général,

Jean-Pierre BOISSONNAT.



Pour ESPOIR 54,
La Présidente,

Annie MOLON.

Pour la Cie Tout Va Bien,
Le Président,

Fabrice SCHOCH.

ESPOIR 54 - MAPH'PSY
28 Bis rue du Colonel Courlot de Cisse
54000 NANCY
Tél : 03 83 55 67 41 Fax : 03 83 55 67 41
SIRET : 439 676 332 00072 APE : 8810B

Compagnie Tout va Bien
38 rue du Clos Chatton
54000 NANCY

ANNEXE 1 - Budget prévisionnel pluriannuel 2020/2022 DASAT

Projet : DASAT Théâtre (Dispositif d'Accompagnement par un Service d'Aide par le Travail) en faveur de travailleurs en situation de handicap psychique et mental (projet expérimental).

Base de calcul : 6 places dédiées par redéploiement progressif de l'ESAT du CAPS (soient 12 travailleurs en situation de handicap à temps partiel) avec 1 moniteur (ETP) et 1 chef de service (0,15 ETP).

Dépenses					Recettes				
	Fin 2018/2019	2020	2021	2022		Fin 2018/2019	2020	2021	2022
GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante					Groupe I				
Carburant, véhicule, eau, EDT/GRDF, alimentation, missions, réception	9 424,00 €	10 424,00 €	10 424,00 €	10 424,00 €	Transfert partiel sur dotation globale Conseil Départemental usagers en Foyer Intermédiaire d'Essey	10 028,00 €	8 028,00 €	2 028,00 €	2 028,00 €
					ARS: dotation redéploiement ESAT	20 794,00 €	32 925,00 €	41 325,00 €	41 325,00 €
GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel					Groupe II				
Encadrant (moniteur) 1ETP	31 742,00 €	31 742,00 €	31 742,00 €	31 742,00 €	Etat: aides aux postes pour les travailleurs	20 600,00 €	41 200,00 €	61 800,00 €	61 800,00 €
Chef de service 0,15 ETP	10 983,00 €	12 081,30 €	13 289,43 €	14 618,37 €	Recettes nettes de l'activité commerciale issue du DASAT (versements de la Cie Tout Va Bien	8 000,00 €	16 800,00 €	17 200,00 €	17 500,00 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	8 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €					
12 places ESAT soit 6 ETP	81 504,00 €	81 504,00 €	81 504,00 €	81 504,00 €	Dotation spécifique FIR (ARS Grand Est)	75 000,00 €	50 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure					Groupe III				
Location salle	11 275,00 €	11 275,00 €	11 275,00 €	11 275,00 €	Contribution directe du CAPS	17 731,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entretien, réparation, assurances, locations, amortissement, RC, dommages aux biens	10 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	Autres recettes (dons, subventions, ateliers, ...)	0,00 €	4 298,30 €	7 106,43 €	8 135,37 €
					Ville de Maxéville (valoration loyer)	11 275,00 €	11 275,00 €	11 275,00 €	11 275,00 €
TOTAL	163 428,00 €	164 526,30 €	165 734,43 €	167 063,37 €	TOTAL	163 428,00 €	164 526,30 €	165 734,43 €	167 063,37 €

Ce budget pluriannuel est spécifique et dédié à l'ESAT du CAPS pour le DASAT porté par le CAPS. Comptablement, les opérations décrites ci-dessus sont enregistrées sur le budget annexe social de l'ESAT avec un suivi analytique. Il est distinct de celui de la Cie Tout Va Bien, qui dispose et gère son propre budget de fonctionnement accordé directement par ses partenaires financiers.

Annexe 2 – Fonctionnement annuel de la Cie « Tout Va Bien » dans le cadre du DASAT théâtre

Dépenses

Frais de fonctionnement : 56 000 €

Détachement des salariés artistiques :

Interventions intermittents du spectacle :

Techniciens, artistes, administration : 99 500 €

Metteur en scène (Madame Virginie MAROUZÉ) : 34 500 €
(Préparation des acteurs pour la création et organisation et suivi des programmes de travail)

Total des dépenses : 190 000 €
(Prises en charge directement par la Cie Tout Va Bien)

Recettes

Accordées directement à la Cie Tout Va Bien : DRAC Grand Est, Région Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Ville de Nancy, Métropole du Grand Nancy, coproductions et ventes de spectacles.